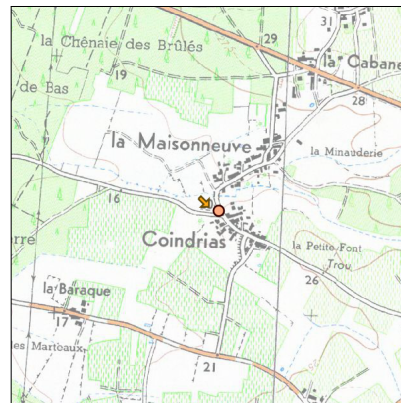
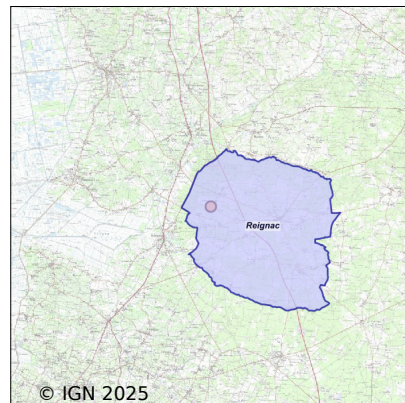


Système d'assainissement 2023

REIGNAC (Hameau de Maison Neuve)

Réseau de type Séparatif



Station : REIGNAC (Hameau de Maison Neuve)

Code Sandre	0533351V004
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE REIGNAC
Nom de l'exploitant	COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN
Date de mise en service	juillet 2017
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk et Pt phy-chi)
Capacité	260 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	15,6 Kg/j
Charge nominale DCO	31,2 Kg/j
Charge nominale MES	18,2 Kg/j
Débit nominal temps sec	39 m3/j
Débit nominal temps pluie	39 m3/j
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Disques biologiques, Traitement physico-chimique en aération, Filtres plantés, Zone intermédiaire avant rejet
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	421 801, 6 466 081 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Coulée

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

15% de Reignac depuis 2008

Observations SDDE

Système de collecte

En temps de pluie, le débit traité à la station augmente et dépasse occasionnellement la capacité hydraulique. Les fortes pluies de cet automne/hiver ont entraîné des volumes très hauts. Le réseau collecte des eaux parasites, nocives au traitement, qu'il faut localiser afin de planifier leur élimination. Un diagnostic du réseau s'est terminé en fin d'année dernière.

Station d'épuration

L'automatisme du PR de tête ne permet pas une alternance correcte du fonctionnement des pompes. Le poste de relevage est plutôt propre (présence d'un anneau graisseux).

Les eaux ne sont plus dégrillées grossièrement dans le poste de relevage (plus de panier) avant d'être injectées dans le décanteur digesteur.

Les boues issues des biodisques et décantées dans le clarificateur secondaire sont extraites vers la fosse de tête. Elle est purgée régulièrement (le niveau de boues n'est pas excessif).

Les eaux prétraitées sont oxydées dans les biodisques. Pour permettre un fonctionnement correct, la rotation doit être permanente (éviter que les boues longtemps immergées ne se décolent et que les boues à l'air ne sèchent).

Le biofilm est extrêmement abondant sur les premiers disques du premier caisson, il permet une très bonne nitrification. La présence de chlorure ferrique en freine une colonisation normale (les boues sont sombres et très minérales). Le point d'injection a été déplacé de la sortie des BioDisques vers le milieu de l'ouvrage (à suivre).

Les eaux, chargées des boues décollées des disques, sont clarifiées dans le décanteur secondaire. Son manque d'horizontalité n'entraîne le déversement des eaux claires que d'une partie de la goulotte de reprise, provoquant des vitesses trop élevées pour permettre une décantation normale des toutes les MES, en particulier lors des surcharges hydrauliques.

Les surfaces du décanteur et du clifford sont dégagées (absence de boues).

Les eaux traitées sont dirigées vers un chenal de mesure.

Avant rejet vers le milieu, les eaux traitées circulent dans un système de noues en charge. Les premiers mètres piègent les boues non retenues par le clarificateur. Les végétaux sont bien développés et les noues sont très enherbées.

Elles permettent de lisser le débit rejeté et d'en limiter l'importance de 25% en hiver et jusqu'à 60% en été. Elles permettent de dénitrifier légèrement et d'abaisser globalement l'ensemble des concentrations.

Le traitement est efficace et les noues permettent un affinement correct. L'impact du rejet sur le milieu reste faible. Le traitement de P n'est pas tjrs suffisant

Sous produits

Purges occasionnelles du décanteur digesteur (boues primaire et retour des boues du clarificateur)

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0533351V002 REIGNAC (hameau Maison Neuve - communale)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	16,2 m3/j	42 %			16,2 m3/j	
DBO5	5 Kg/j	32 %	310 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	3,7 mg/l
DCO	12,4 Kg/j	40 %	760 mg/l	94 %	0,7 Kg/j	45 mg/l
MES	3,8 Kg/j		232 mg/l	92 %	0,3 Kg/j	19,1 mg/l
NGL	1,9 Kg/j		115 mg/l	70 %	0,6 Kg/j	35 mg/l
NTK	1,9 Kg/j		115 mg/l	97 %	0,1 Kg/j	3,1 mg/l
PT	0,2 Kg/j		12,3 mg/l	65 %	0,1 Kg/j	4,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533351V004>